



RÉALISER ET MONTER DES VIDÉOS POUR DÉVELOPPER SA COMMUNICATION DIGITALE

FORMATION CERTIFIANTE RS 6525

PROGRAMME ET MODALITÉS DE RÉALISATION DE LA FORMATION

OBJECTIF DE LA FORMATION

La formation a pour objectif la réalisation, à partir d'un smartphone ou d'une caméra, de clips vidéos promotionnels destinés à être diffusés sur les réseaux sociaux dans le but de développer sa communication digitale.

Plus précisément, l'élève doit développer les compétences nécessaires pour :

- Définir le cadre d'un projet de création de contenu vidéo.
- Réaliser des prises de vues et de sons à l'aide d'un appareil photo numérique, d'un smartphone ou d'un drone.
- Réaliser le montage d'une vidéo à l'aide d'outils logiciels ou d'applications dédiées.
- Exporter et diffuser la vidéo sur des supports digitaux adéquats

À l'issue de la formation, l'apprenant formé doit être en capacité de réaliser sans aide extérieure de courtes vidéos et de les diffuser sur différents réseaux sociaux (Instagram, Youtube, TikTok, etc.).

MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉLAI D'ACCÈS A LA FORMATION

Les modalités et délai d'accès dépendent du mode de financement de la formation.

Financement par le compte CPF de l'apprenant

L'inscription à la formation passe par les étapes suivantes :

- Activation du compte CPF de l'apprenant
- Choix de l'Organisme de Formation sur Mon Compte Formation

- Envoi de l'Inscription sur Mon Compte Formation à l'Organisme de Formation et définition de la période souhaitée pour la formation
- Transmission de la fiche de candidature au Certificateur
- Validation de l'inscription par l'Organisme de Formation
- Confirmation de l'inscription par l'apprenant et règlement du reste à payer

Après confirmation de l'inscription, l'apprenant dispose d'un délai de deux semaines au cours duquel il peut annuler son inscription.

Le délai d'accès à la formation est ainsi de deux semaines au minimum à partir de l'inscription.

Financement par un OPCO

Dans le cas d'un financement par un OPCO, l'inscription passe par les étapes suivantes :

- Préparation d'une convention et d'un programme de formation par l'Organisme de formation,
- Transmission par l'apprenant (ou par l'Organisme de Formation) de la convention et du programme à l'OPCO concerné
- Après accord de l'OPCO concerné, programmation de la formation avec l'apprenant, débutant par un bilan de positionnement ou un entretien préalable permettant éventuellement d'adapter la formation.

Le délai entre le dépôt de la convention et le début de la formation dépend du délai d'instruction du dossier par l'OPCO concerné. Ce délai est généralement de deux à trois semaines.

Financement sur fonds propres

Dans le cas d'un financement sur fonds propres, l'inscription à la formation se fait directement auprès de l'Organisme de Formation. Une convention est établie entre l'Organisme de formation et l'apprenant.

Après signature de la convention par les parties, le début de la formation intervient dans un délai d'une semaine environ.

PRÉREQUIS ET ÉVALUATION PRÉALABLE

Aucun prérequis de connaissance informatique n'est nécessaire.

Chaque apprenant devra être muni d'un smartphone ou d'une caméra et d'un ordinateur portable.

Préalablement à la formation, un bilan de positionnement sera réalisé pour chaque apprenant, permettant d'évaluer ses objectifs, ses attentes et le niveau de ses connaissances.

MODALITÉS DE RÉALISATION – SITUATION DE HANDICAP

Modalités de réalisation

La formation aura une durée de 35 heures, soit 5 jours complets de 7 heures ou 10 demi-journées de 3h30.

Une modulation de la durée, dans les limites de + ou - 15 % de la durée de base est possible à la demande de l'apprenant, le coût de la formation étant modifié proportionnellement.

La formation se déroulera en présentiel, dans les locaux du prestataire ou dans d'autres locaux au choix de l'apprenant.

Si la formation n'a pas lieu dans les locaux du prestataire, celui-ci s'assurera, préalablement à la formation, que les locaux mis à disposition pour la formation sont adéquats et que le matériel nécessaire est disponible. Le prestataire fera son affaire de la mise à disposition des équipements nécessaires qui ne seraient pas disponibles (comme un écran, un projecteur, etc.).

Situation de handicap

En cas de situation de handicap déclarée pour un ou plusieurs apprenants, le prestataire prendra les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de la formation, en l'adaptant le cas échéant. Il pourra être fait appel à un des organismes spécialisés dans le suivi des situations de handicap et/ou à la personne référente du prestataire en matière de handicap.

MODALITÉS D'ÉVALUATION – SANCTION DE LA FORMATION

Modalités d'évaluation

Une évaluation sera réalisée au fil de l'eau par le formateur, sous forme d'exercices pratiques et du contrôle de l'assimilation par l'apprenant des matières enseignées.

A l'issue de la formation, une évaluation formelle sera réalisée pour s'assurer que les compétences suivantes ont été acquises :

C1. Définir les objectifs de communication de la vidéo en tenant compte des moyens d'une entreprise et en s'appuyant sur le besoin de communication exprimé, pour cadrer et orienter le projet de création de vidéo promotionnelle.

C2. Préparer la conception de la vidéo, en rédigeant un synopsis, en réalisant un découpage technique des scènes à tourner et en rassemblant des contenus multimédia afin de préparer les étapes de tournage tout en restant fidèle aux objectifs de l'entreprise.

C3. Réaliser des prises d'image et de son en utilisant un appareil photo, un smartphone ou un drone et en prévoyant les contenus vidéos secondaires à produire, afin de rassembler suffisamment de matière pour le montage de la vidéo.

C4. Monter la vidéo à partir des prises de vues et de sons effectués en utilisant un logiciel ou une application de montage adaptée, en choisissant les meilleurs plans disponibles et en ajoutant les contenus multimédia prévus, afin de réaliser un montage vidéo qui réponde aux objectifs fixés par l'entreprise.

C5. Exporter la vidéo promotionnelle de l'entreprise vers des supports de diffusion numériques en prenant en compte leurs contraintes techniques et leurs publics, afin de produire des exports conformes techniquement et adaptés aux média numériques choisis.

L'évaluation prendra la forme d'un oral de soutenance s'appuyant sur un document powerpoint ("livrable"), dont la trame obligée aura été fournie au préalable à l'apprenant. Une vidéo réalisée par l'apprenant sera également visionnée au cours de l'oral.

Une grille d'analyse des compétences acquises sera renseignée par le formateur sur la base du livrable et de la vidéo fournis par l'apprenant.

Une captation vidéo de la soutenance sera réalisée par le formateur et transmise sans modification ni retouche au Certificateur.

Sanction de la formation

Après validation par le Certificateur de l'oral de soutenance et des documents associés (livrable et vidéo), un certificat (Parchemin") sera remis à l'apprenant par le Certificateur.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

La formation est structurée en deux modules de deux journées et demie chacun :

- ✓ le premier module concerne les notions fondamentales sur la réalisation audiovisuelle, et l'utilisation des outils disponibles sur un smartphone,

- ✓ le deuxième module concerne la prise en main des réseaux sociaux et la diffusion de courtes vidéos sur ces réseaux.

MODULE 1 : RÉALISATION D'UNE COURTE VIDÉO PROMOTIONNELLE

Première demi-journée

- ✓ Présentation générale de la formation
- ✓ Généralités sur la réalisation audiovisuelle
- ✓ Utilisation d'un smartphone pour la réalisation de courtes vidéos : présentation des outils disponibles, exercices pratiques d'utilisation de ces outils

Deuxième demi-journée

- ✓ Notions de base sur la prise de vue, le cadrage, etc.
- ✓ Notions de base sur le son
- ✓ Choix d'un thème pour la vidéo à réaliser
- ✓ Écriture d'un synopsis
- ✓ Découpage technique
- ✓ Prises de vue et de son pour la vidéo

Troisième demi-journée

- ✓ Notions de base sur le montage vidéo
- ✓ Présentation générale des outils de montage
- ✓ Exercices pratiques

Quatrième demi-journée

- ✓ Présentation détaillée du logiciel de montage CapCut
- ✓ Exercices pratiques d'utilisation de Capcut

Cinquième demi-journée

- ✓ Évaluation et sélection des prises de vue
- ✓ Préparation des prises de vue pour le montage
- ✓ Montage et réalisation de la courte vidéo

MODULE 2 : DIFFUSION D'UNE VIDÉO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sixième demi-journée : Connaître les réseaux sociaux

- ✓ Définition des réseaux sociaux
- ✓ Connaître les différents éléments du fonctionnement des réseaux sociaux
- ✓ Analyse des plateformes médiatiques pour les images et les clips vidéo

Septième demi-journée : Connaître les réseaux sociaux (suite)

- ✓ Gestion des réseaux sociaux YouTube, Facebook, Instagram, TikTok
- ✓ Exercices pratiques

Huitième demi-journée : Utiliser les réseaux sociaux

- ✓ Sélectionner une plateforme de réseaux sociaux en fonction des objectifs recherchés
- ✓ Créer un compte sur la plateforme choisie

Neuvième journée : Utiliser les réseaux sociaux (suite)

- ✓ Lancer la vidéo réalisée sur la plateforme
- ✓ Comment obtenir des retours et faire une analyse critique

Dixième demi-journée : fin de formation, contrôle des connaissances acquises, conclusions, bilan de la formation

- ✓ Contrôle des connaissances acquises, retour sur les points difficiles
- ✓ Échange entre les stagiaires et le formateur
- ✓ Fiche d'évaluation
- ✓ Conclusions générales sur la session de formation